



PLAINES DE VACANCES D'AVRIL

P. 2

CHAUSSE TES BASKETS !

P. 3

ET VOUS QU'EN DITES VOUS ?

P. 4

MOBILITÉ CYCLABLE: LES RÉSULTATS

P. 7

UNE APP 100% LOCALE

P. 11



PARTICIPATION

DÉCOUVREZ L'ARTICLE EN PAGE 8



LE MOT DU BOURGMESTRE

Avec les premiers beaux jours, reviennent les envies de sortir, de se retrouver et de faire la fête. Néanmoins, l'épidémie du covid-19 n'est pas encore terminée et nous devons rester vigilants et maintenir les gestes barrières et l'application des mesures décidées par le gouvernement. Cependant, nous sentons bien que la crise est dure à supporter pour tout le monde, que nous sommes impatients de retrouver nos familles, amis, activités et loisirs et que nous voulons mettre notre énergie au service de l'après-covid.

A Genappe, l'après-covid, cela commence maintenant ! Le soutien aux personnes fragilisées, le retissage de liens sociaux et la proposition d'activités pour sortir de chez soi mais aussi d'activités virtuelles, voilà des pistes de réflexion que nous menons dans des groupes de travail qui réunissent des conseillers communaux mais aussi des experts, des partenaires associatifs et des citoyens engagés. Nous parlerons de propositions très concrètes dans les prochaines semaines.

A pied, en courant, à vélo, en voiture partagée, ... Vous découvrirez dans les pages qui suivent plusieurs activités qui prouvent qu'à Genappe, ça bouge ! Les personnes qui souhaitent s'initier à la course à pied, pourront rejoindre les groupes de « je cours pour ma forme » dès la reprise des entraînements. La directrice du centre culturel s'est lancé le défi de marcher 100 km à la rencontre des habitants des 8 villages. Les voitures partagées sont en fonction depuis le mois d'octobre. Nous avons dans ce journal le compte-rendu de l'expérience d'un utilisateur de ces voitures partagées. Quant aux cyclistes, ils ont été nombreux à répondre au sondage sur la pratique et les avantages de leur sport, mais aussi sur les difficultés de certains tronçons routiers moins adaptés.

Genappe bouge et se transforme. Nous y contribuons tous et la Ville lance son nouvel appel à projet pour le budget participatif. Cette année, la Ville entend encourager et soutenir les projets de citoyens, d'entreprises ou d'associations qui amélioreraient non seulement la transition environnementale ou écologique, mais aussi le retissage de liens sociaux après cette crise du covid-19. Soyez attentifs aux informations qui se trouvent dans ce journal si vous souhaitez déposer un projet ou faire partie du comité de sélection qui sera appelé à évaluer les différents projets qui seront introduits.

Comme d'habitude, pour rester informés des activités et services proposés par la Ville et ses partenaires, nous vous conseillons la lecture de ce journal, de notre site Internet et de nos réseaux sociaux. A ceux-ci s'ajoute depuis peu l'application « Genappe en poche ». Découvrez-la dans les pages qui suivent et installez-la sur votre smartphone...

Gérard Couronné
Bourgmestre

PLAINES DE VACANCES D'AVRIL

Depuis de nombreuses années, la Ville organise des plaines de vacances pour les enfants âgés de 2,5 à 12 ans pendant les congés de printemps dans les locaux de l'école communale de l'Espace 2000. Cette année elles ont lieu du 6 au 16 avril 2021.

Inscriptions

Les formulaires d'inscription sont disponibles sur www.genappe.be et dans les écoles de l'entité ou à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

Attention ! En raison de la crise sanitaire, les inscriptions se feront uniquement dans les locaux de l'Hôtel de Ville et sur rendez-vous pris préalablement par téléphone

au 067/79.42.43.

Mercredi 24 mars de 13h à 18h30, salle du Conseil au rez-de-chaussée). Samedi 27 mars de 9h30 à 12h, salle du Collège au 1er étage. L'inscription sera validée par la remise du formulaire d'inscription dûment complété des informations demandées et d'une vignette de mutuelle ainsi que du paiement électronique des périodes visées.

Nos tarifs

1er enfant : 35€/semaine
2ème enfant de la même famille : 30€/semaine - 3ème enfant de la même famille et suivants : 25€/semaine
Forfait accueil : 1,50€/jour/enfant

La grande nouveauté

Cette année, la Ville a décidé d'organiser des plaines pour les adolescents de 12ans à 15ans... Au programme « Sports et Cuisine ». Une semaine rythmée par la découverte de nouveaux sports tels que les jeux de plage, une journée « vélo » en collaboration avec la Maison des Jeunes le « Bug-1 » et la découverte de la cuisine en ateliers par groupes afin de réaliser des recettes à déguster ensemble ! Tarif de la semaine : 60€

Renseignements :

Service des Affaires générales : Claire Trassaert : 067/79.42.43
claire.trassaert@genappe.be

ENSEMBLE ÇA VA ALLER !

On parle à tous les niveaux de relance. Le groupe ENSEMBLE est heureux d'être associé à la dynamique qui se met en place à Genappe autour de la sortie du Covid. Les forces vives de notre communauté vont unir leurs énergies pour nous faire des propositions qui vont nous aider à redevenir positif.

Au niveau d'ENSEMBLE, nous pensons qu'il faut au plus vite communiquer sur les aspects positifs de cette crise. Tout n'est pas à jeter !

Dès à présent, des choses sont possibles ! Nous pouvons nous promener en petit groupe, discuter dans le jardin avec nos voisins, visiter des musées, aller à la piscine.

La solidarité est toujours possible. Les habitudes d'achats chez nos producteurs locaux sont à encourager !

Mais bien sûr, la culture doit pouvoir nous accueillir à nouveau. Il faudra répondre présent dès que ça sera possible. Des jeunes, des isolés, des seniors sont mal dans leur peau. Il faudra les soutenir. Des ados qui vont de temps en temps à l'école sont sur le chemin du décrochage scolaire et plus grave du décrochage social. Il faudra répondre à leurs attentes. Soyez attentif aux messages que vous allez recevoir dans les prochaines semaines !

Renseignements :

ENSEMBLE : 0472/07.07.17
genappe2018@gmail.com



POUR L'INFORMATION
AU JOUR LE JOUR
WWW.GENAPPE.BE



Gilson André SA

Toutes assurances – Toutes compagnies

Placements

Rue de Ways, 51 - 1470 Genappe
Tél : 067/79.46.46

E-mail : assurances.gilson@portima.be

www.assurancesgilson.be

N° FSMA 14169 A



Votre Courtier
Votre meilleure
Assurance



optiqueradoux

Contrôle de la vue
Lentilles de contact
Appareils auditifs

Rue de Ways, 3
1470 Genappe

www.optiqueradoux.be
optique.radoux@skynet.be

067/77.29.33



COLLÈGE COMMUNAL



Gérard COURONNÉ
Bourgmestre

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h ou sur rendez-vous: 067/79.42.48 067/79.42.02 - 0475/42.70.17 gerard.couronne@genappe.be

Attributions: Etat-civil, Sécurité, Police, Partenariat Locaux de Proximité (PLP), Personnel, Finances et budget, Economie, Coordination dans l'exécution du Plan Stratégique Transversal et de la déclaration de politique générale, GAL (groupe d'action locale), Plan Communal de Développement Rural (PCDR), Information et communication, Cultes, Laïcité, Commune hospitalière



Stéphanie BURY
1^{ère} Echevine

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 15h30 à 17h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.06 - 0477/46.72.14 stephanie.bury@genappe.be

Attributions: Enseignement, ATL (Accueil extrascolaire), Ecoles des devoirs, Petite enfance, Conseil Communal des enfants, Place aux enfants, PCS (Plan de Cohésion Sociale), Agriculture, Participation citoyenne et volontariat, Jumelage, Egalité des chances, Santé, Informatique, Transition Numérique et Smart City



Carine MESSENS
2^{ème} Echevine

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h30 à 19h ou sur rendez-vous: 067/79.42.04 - 0474/97.63.43 carine.messens@genappe.be

Attributions: Urbanisme, Aménagement du territoire, Rénovation urbaine, Mobilité



Hector TUBIERMONT
3^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 18h30 à 19h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.03 - 0475/82.05.23 hector.tubiermont@genappe.be

Attributions: Sports, Gestion des installations sportives et infrastructures de quartier, Festivité et gestion du matériel, ASBL des salles communales, Seniors, Repair café, Bien-être animal



Benoît HUTS
4^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h30 à 18h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.05 - 0474/79.76.96 benoit.huts@genappe.be

Attributions: Mouvements de jeunesse et Maison des jeunes, Plaines de vacances, Été solidaire, Bibliothèques, Tourisme, Commerce, Emploi, Associations patriotiques, Conseil consultatif des aînés et des jeunes, Intergénérationnel, Territoire de mémoire, Petit patrimoine populaire et historique, Environnement et transition environnementale, Gestion des cours d'eau et dossiers inondations, Aménagement et entretien des espaces verts



Rembert VAN DAMME
5^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville sur rendez-vous: 067/79.42.69 - 0475/26.32.19 rembert.vandamme@genappe.be

Attributions: Travaux (voiries et propriétés communales), Régie, Charroi communal, Aménagement et entretien des espaces publics, Propreté, Entretien des Cimetières



Vincent GIRBOUX
Président du CPAS

Permanences: Au CPAS, le jeudi de 14h à 16h sur rendez-vous au 067/64.54.50 . À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h à 18h30: 067/64.54.50 - 0473/88.11.90 vincent.girboux@genappe.be

Attributions: Culture, Centre d'expression et de créativité, Académie de Musique, Logement, Transition Énergétique

DÉCISIONS DU CONSEIL 23/02/2021

Secrétariat communal :

- Le conseil a désigné 5 délégués à l'assemblée générale de l'intercommunale ECE-TIA : MM. Sarah Hermans, Olivier Mainfroid, Vincent Girboux, Gérard Couronné et Anne Beghin.
- Suite à la démission de Mme Axelle Vanderlinck de ses fonctions de conseillère communale, le conseil a procédé à son remplacement dans les instances suivantes par un conseiller communal de la majorité : intercommunale IMIO (M. Vincent Girboux), intercommunale ISBW et commission communale « santé, bien-être » (Mme Martine Bultot), commission communale des sports (Mme Anne-Sophie Hayois), commission communale de l'accueil (M. Olivier Mainfroid) et commission paritaire locale de l'enseignement (Mme Aline De Groode).

Affaires générales :

- Le conseil a approuvé le montant de la participation aux frais pour la prochaine session de « je cours pour ma forme » au montant inchangé de 35 € par personne.
- Le conseil a approuvé les conventions de collaboration avec l'ISBW et le CAPE pour leurs prestations en accueil extrascolaire et pendant les plaines de vacances.
- Le conseil a modifié le règlement d'ordre intérieur des plaines de vacances et prévu un nouveau tarif pour les adolescents pour lesquels des plaines seront organisées pour la première fois cette année pendant les vacances de printemps et d'été. Le prix est fixé à 60 € par semaine pour un adolescent de 12 à 15 ans, et 45 € par semaine pour les adolescents suivants de la même famille. Les prix pour les enfants de 2,5 à 12 ans sont inchangés.
- Le conseil a autorisé la zone de police Nivelles-Genappe à utiliser des caméras ANPR permettant une reconnaissance des plaques d'immatriculation des véhicules.
- Le conseil a autorisé des dépenses faites en urgence par le collège communal sans crédit budgétaire : un supplément de facture de 648 € pour la nouvelle téléphonie, un serveur informatique pour 21.500 € TVAC et un épandeur de sel de déneigement pour 6.655 €.

Transition :

- Le conseil a approuvé le règlement pour l'édition 2021 du budget participatif. Plus d'informations dans les pages suivantes.

Travaux :

- Le conseil a approuvé l'avant-projet d'amélioration des voiries et égouttage des drèves Nantaise et Micheline à Bousval pour un montant total de 1.354.000 € HTVA dont 758.000 € TVAC à charge de la Ville.
- Le conseil a approuvé le marché de travaux et l'estimation du remplacement du chauffage à la salle omnisport de Genappe pour un montant total estimé à 60.400 € TVAC.

Urbanisme :

- Le conseil a marqué son accord pour démarrer une procédure de bornage contradictoire du sentier n° 67 à Bousval.
- Le conseil a autorisé le collège à ester en justice et introduire un recours au conseil d'état en annulation du permis unique octroyé sur recours à Windvision pour l'installation et l'exploitation d'un parc de 6 éoliennes (3 à Nivelles et 3 à Genappe).
- Le conseil a approuvé le projet d'abrogation des schémas d'orientation locaux en vigueur sur le site de l'ancienne sucrerie de Genappe et la décision d'exemption de R.I.E.

CHAUSSER NOS BASKETS ET REVIVRE !

Depuis plusieurs mois, nous vivons une situation particulière, nous avons dû modifier nos habitudes, limiter nos contacts sociaux... Pour contrer ce climat anxiogène, et si nous sortions respirer, nous ressourcer, et nous maintenir en forme ?

La ville de Genappe reprendra son programme « Je cours pour ma forme » dès le 19 avril 2021 à 18 h 50 sur la plaine communale, si les conditions sanitaires nous le permettent. N'ayez aucune crainte, ce programme est adapté au rythme de chacun. Il ne vous faut pas être marathonien pour y participer ! Cette activité répond aux attentes de personnes pour lesquelles courir constitue un défi. Il est accessible aux personnes désireuses de devenir coureurs autant qu'aux joggeurs qui souhaitent se maintenir en forme et améliorer leur performance. Tout au long de l'activité, vous serez encadré par un coach qui vous propose un programme adapté, permettant à chacun de courir à son rythme tout en se

dépassant au fur et à mesure des séances. Quatre groupes sont mis en place : le niveau 1 (0 - 5 km), le niveau 2 (5 - 10 km) et le niveau 3 (10-15km), et le niveau 4 (trail).

Pour y participer il suffit de vous inscrire en ligne www.genappe.be, à partir de la mi-mars, rubrique Plan de Cohésion Sociale ou encore le lundi 19 avril de 18h à 18h50. L'activité est accessible à partir de 12 ans. Il ne vous restera qu'à vous équiper d'une tenue de sport et de chaussures adéquates pour pratiquer la course à pied, un gilet et une lampe frontale pour être visible en soirée. Au terme des 12 séances, un test sera organisé.

Renseignements :

Contactez Justine Servais à la Ville de Genappe : 067/79.42.39. Pour une session de 12 semaines, vous payerez 35 €. Ce coût comprend l'inscription, l'assurance et un carnet d'entraînement personnalisé. Procédez à votre inscription

en ligne, celle-ci sera effective dès la réception du paiement sur le compte BE 90 0910 0014 5832 + communication : Nom+ Prénom+JCMPF Session Printemps 2021.

Pour patienter, un challenge "Le cross de Bouval version 2021"

En raison des conditions sanitaires, le 43e Cross de Bousval, sera virtuel. Les organisateurs proposent de parcourir l'une des trois distances (15-10-5 km) entre le 28 février et le 7 mars à 20h. L'inscription via chronorec est obligatoire et chaque coureur devra fournir sa trace à l'organisation pour être classé. Une participation de 5 euros est demandée au profit du Télévie de Genappe

Renseignements :
www.crossdebouval.be





ACCOMPAGNER LE CENTRE CULTUREL

Initié en 2013, le décret relatif aux Centres culturels a pour objectif de rendre la culture plus accessible, en la rapprochant des populations. Cette démarche est mise en place par l'application des contrats-programmes, mais aussi grâce aux Conseils d'orientation. Organes de gestion et d'avis, les Conseils d'orientation ont pour rôle d'accompagner les Centres culturels dans leurs actions. L'objectif : évaluer les actions du Centre culturel, mais également

définir les enjeux prioritaires pour développer nos projets. Depuis 2016, le conseil est particulièrement actif ! Nous nous rencontrons entre deux et quatre fois par an. Ces rencontres nous ont permis d'élaborer le contrat-programme, mais également d'évaluer une dizaine de projets et d'ensuite les adapter. Pour 2021, nous réitérons l'appel aux intéressés qui souhaitent contribuer à l'élaboration du prochain contrat-programme et évaluer les actions qui s'y rattachent.

Si vous avez envie de donner votre avis sur les projets du Centre culturel ? Si vous êtes des partenaires culturels et sociaux actifs sur le territoire ? Si vous êtes citoyens, artistes, volontaires mobilisés par le processus d'analyse partagée et souhaitant s'investir davantage ? Rejoignez-nous au Conseil d'orientation !

Renseignements :
Centre culturel : 067/77.16.27 ou emilie@ccgenappe.be



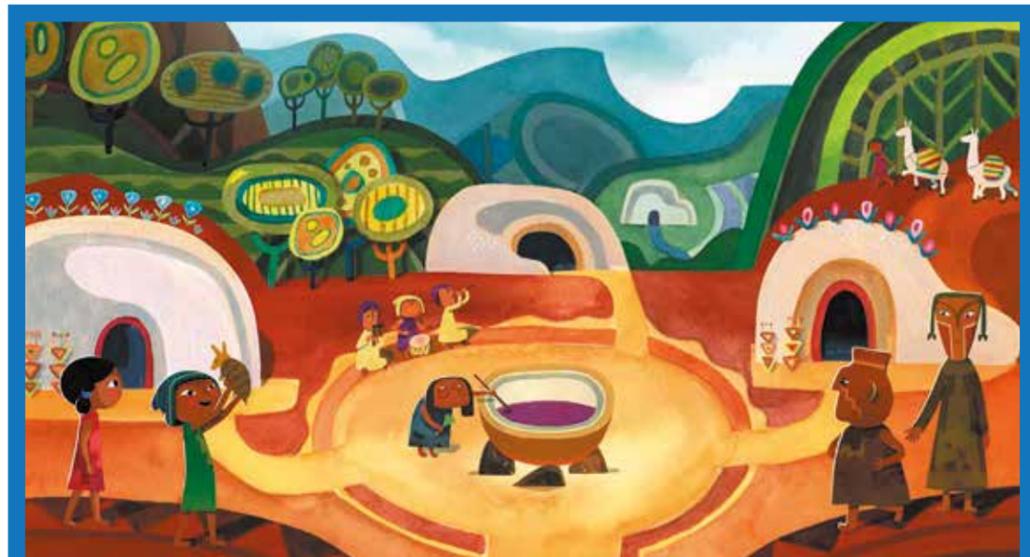
TÉMÉ TAN DE RETOUR À GENAPPE

À l'heure où nous écrivons ces pages, nous ne savons pas si le concert de Témé Tan initialement prévu dans notre programmation pourra avoir lieu, mais nous croisons les doigts pour pouvoir vous revoir enfin au 38, Carrefour culturel !

Après un passage remarqué l'été dernier à l'édition genappienne de « Place aux Artistes », Témé Tan est de retour dans la cité du Lothier, pour une représentation exclusive de son répertoire de chansons inspirées de ses nombreux voyages. D'origine congolaise, Tanguy Haesevoets, alias Témé Tan, a grandi entre Kinshasa et Bruxelles. Rumba zaïroise,

zouk, albums brésiliens, Beastie Boys... le bagage de Tanguy est résolument métissé, entre enracinements multiples et voyages variés. Il distille ses influences au gré de ses périodes et nous offre une musique très personnelle et groovy. Pour savoir si le concert est maintenu, nous vous donnons rendez-vous sur les réseaux sociaux.

Renseignements :
Concert de Témé Tan
Jeudi 1er avril
À 20h au 38, Carrefour culturel.
PAF : 5€
Réservation indispensable au 067/77.16.27 ou reservation@ccgenappe.be



« PACHAMAMA », UNE PROJECTION POUR LES KIDS

Dimanche 28 mars, vos enfants (dès 6 ans) ont rendez-vous au 38, Carrefour culturel, avec Tepulpaï et Naïra, jeunes indiens de la Cordillère des Andes... « Pachamama » est un film d'animation que nous vous proposons de découvrir lors d'une projection (parents interdits) suivie d'un atelier pour se plonger dans la cuisine sud-américaine.

L'histoire

Tepulpaï et Naïra partent à la poursuite de la Huaca, totem protecteur de leur vil-

lage, confisqué par les Incas. Leur quête les mènera jusqu'à Cuzco, capitale royale assiégée par les conquistadors. « Pachamama allie les contraires. Complexe et simple à la fois. Luxuriant visuellement, avec sa 3D stylisée au rendu 2D.

Une production mondialisée (réalisateur argentin, production française) qui rend hommage à une civilisation disparue. Une réflexion historique critique sur les méfaits de la colonisation qui est aussi un conte écologique

face à une urgence bien présente. » La Libre Belgique.

Renseignements :

Projection de « Pachamama », de Juan Antin
Au 38, Carrefour culturel. Dès 6 ans (parents interdits)
De 10h à 11h30 pour la projection, de 10h à 12h30 pour la projection + l'atelier.
PAF : 3€ pour la projection, l'atelier est gratuit et se déroulera dans le respect des mesures sanitaires. Réservation indispensable au 067/77.16.27 ou reservation@ccgenappe.be



DES CARTES "ET VOUS, QU'EN DITES-VOUS ?"

Dans le cadre du décret des centres culturels, il nous est demandé, chaque année, de réaliser une analyse partagée, dont l'objectif est d'interroger les populations sur les enjeux du territoire, leurs désirs, leurs besoins...

Dans ce contexte, des cartes postales ont fait leur apparition, il y a quelques semaines, dans les commerces de Genappe... Sur ces cartes que nous adressons aux habitants de la com-

mune, nous vous proposons une série de questions pour mieux comprendre vos préoccupations. Par la suite, vos réponses nous permettront d'ajuster nos actions, afin qu'elles s'inscrivent au plus proche de vos réalités. Une fois complétées, ces cartes seront à retourner au 38, Carrefour culturel (38, rue de Bruxelles à Genappe) dans une boîte aux lettres noire située à l'entrée. D'ores et déjà, nous vous remercions pour votre participation !





« POUR SAMA », UN CRI D'ALARME VENU DE SYRIE

Second rendez-vous cinéma mettant à l'honneur les droits des femmes : « Pour Sama » est un documentaire choc de Waad al-Kateab que nous vous proposons de découvrir le 18 mars, depuis votre canapé.

L'histoire

Waad al-Kateab est une jeune femme syrienne vivant à Alep, lorsque la guerre éclate en 2011. Sous les bombardements, la vie continue... Elle filme au quotidien les pertes, les espoirs et la solidarité du peuple d'Alep. Waad et son mari médecin sont déchirés entre partir et protéger leur fille Sama, ou résister pour

la liberté de leur pays.

Comment faire pour recevoir un code (gratuit) vous permettant de voir le film ?

Envoyez un mail de réservation à reservation@ccgenappe.be pour recevoir les instructions. Vous pourrez visionner le film quand vous voulez, durant la journée ou la soirée du 18 mars, depuis votre canapé.

Renseignements :

Pour « Pour Sama » de Waad al-Kateab À découvrir le jeudi 18 mars de chez vous Gratuit !



« WOMAN AT WAR », LA PUISSANCE FÉMININE À L'ÉCRAN

En mars, nous vous proposons deux rendez-vous cinéma qui mettront à l'honneur les droits des femmes. Deux films qui racontent des réalités très différentes mais dressent avant tout le portrait de femme puissante menant un combat sans relâche... Vous pourrez les découvrir de chez vous, avec un code que nous vous offrons !

« Woman at war », premier rendez-vous du focus et organisé dans le cadre du ciné-club citoyen, raconte avec humour et poésie la croisade d'une héroïne épatante contre ceux qui s'évertuent à détruire la planète. À découvrir le jeudi 11 mars ! En partenariat avec le MONTY.

L'histoire

Une cinquantenaire mène un combat solitaire contre la multinationale de l'aluminium Rio Tinto qui tente d'étendre son implantation en Islande. Mais alors qu'elle pré-

pare de nouveaux sabotages de lignes électriques, elle apprend qu'une demande d'adoption déposée depuis longtemps a abouti et qu'elle va devenir mère d'une jeune orpheline ukrainienne.

Comment faire pour recevoir le code et visionner le film de chez vous ?

Envoyez un mail de réservation à reservation@ccgenappe.be pour recevoir les instructions. Vous pourrez visionner le film quand vous voulez, durant la journée ou la soirée du 11 mars, depuis votre canapé. Gratuit ! La projection sera suivie d'un échange.

Renseignements

Projection « Woman at war » de Benedikt Erlingsson Jeudi 11 mars, à visionner à l'heure que vous désirez. Gratuit ! En partenariat avec le MONTY.



JEUNES ET RÉSEAUX SOCIAUX

Les « nouveaux médias » n'exploitent-ils pas les pires instincts humains, que la Culture s'efforce de maîtriser ? Vous pensez probablement aux réseaux sociaux ? Il s'agit en réalité d'une phrase d'un colloque de 1955 sur le cinéma, la télévision et les magazines...

En tout temps, les nouveaux médias ont fait peur. Au 19^{ème} siècle, les romans-feuilletons étaient soupçonnés de faire le jeu du socialisme en donnant de mauvaises idées aux ouvriers. Dans l'entre-deux-guerres, on craignait que la radio « décerve » les femmes qui en écoutaient les feuilletons. Puis vinrent le Rock et la BD, dont on craignait, dans les années '50, qu'ils poussent les jeunes à la délinquance. Peut-être êtes-vous en âge d'avoir regardé « Hélène et les garçons » ? La presse de l'époque s'acharnait sur cette série et ses « dégâts » sur la jeunesse, qu'elle était censée « lobotomiser ».

Aujourd'hui, ce sont les réseaux sociaux qui suscitent les craintes. Et ces craintes sont légitimes. Les réseaux sociaux sont omniprésents, ils sollicitent notre attention à tout moment ; ils permettent de dire plus ou moins tout et n'importe quoi ; et pire, peut-être, de montrer tout et n'importe quoi.

Les adolescents d'aujourd'hui baignent là-dedans. Et il est normal qu'on s'en inquiète. D'autant plus que les évolutions sont tellement rapides, qu'à peine les parents se sont-ils familiarisés avec

un réseau social, que les ados en investissent déjà un autre.

C'est pour cela que beaucoup d'écoles proposent des cours ou des animations d'éducation aux médias.

En Fédération Wallonie-Bruxelles, deux structures sont reconnues et sollicitées par les écoles : Action Médias Jeunes et Media Animation. C'est avec la première structure que le Centre culturel de Genappe a choisi de travailler, de novembre à janvier, pour proposer un ensemble d'animations aux 12-18 ans, autour de la notion « d'influenceur et influenceuse », ces « stars » de YouTube, Instagram ou Tik Tok aux millions d'abonnés.

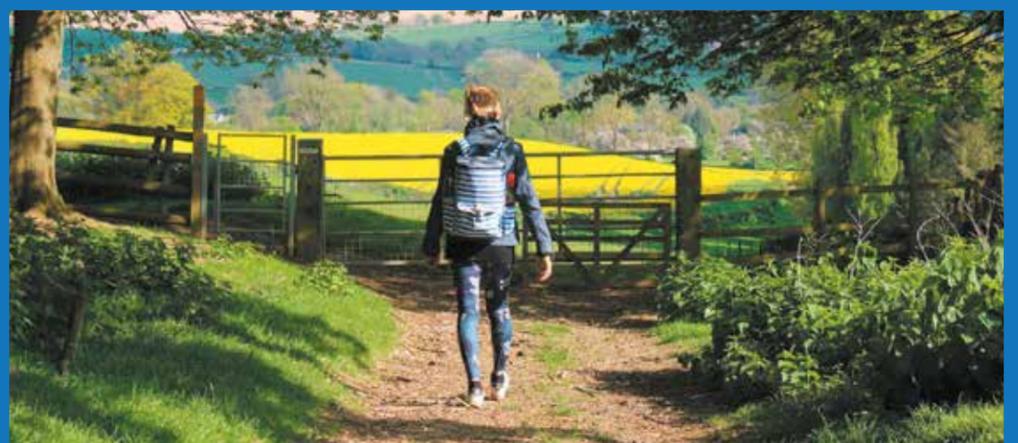
L'objectif était d'aider les jeunes à développer – de manière ludique et pratique – une réflexion critique sur leur utilisation des réseaux sociaux. Pourquoi de manière ludique et pratique ? Parce que les ados suivent déjà assez de cours en ligne pour l'instant. Le but était plutôt qu'ils puissent eux-mêmes « jouer » aux influenceurs, et par là réfléchir à la manière dont ils pouvaient eux-mêmes être influencés. Un des exercices consistait à proposer une publication faisant la promotion d'une chose qu'ils aimaient particulièrement dans leur commune : un restaurant, un magasin, un lieu, un événement etc. C'était là un prétexte pour parler des « placements de produit » auxquels nous sommes soumis pratiquement dans tous les médias.

Apprendre à mieux manipuler les applications, en connaître les codes, décrypter le contenu en ligne, tout cela participe de l'éducation aux médias.

Les exercices ont permis d'amener progressivement le débat de la dernière séance. Les jeunes ont choisi de débattre du « buzz ». Et on remarque qu'ils sont beaucoup moins dupes qu'on ne le croit parfois. Ils connaissent les dangers de la course aux « like », et de l'exposition sur les réseaux sociaux : « ça nous enlève un peu de notre vie privée », dit une fille de 13 ans. « Et ça peut causer du harcèlement à l'école », précise une autre. Ces débats ont permis, avec l'encadrement des animatrices d'Action Médias Jeunes, de parler du droit à l'image, de ce que l'on peut dire et ne pas dire, et de développer, pour les jeunes, un regard critique – et informé – sur leur propre utilisation des réseaux sociaux.

Il est normal en tant qu'adulte de s'inquiéter des nouveaux médias investis par les jeunes. Et il est normal pour les jeunes de vouloir investir d'autres médias que ceux de leurs parents. Le rôle d'une structure comme un Centre culturel est de pouvoir accompagner les jeunes – comme les moins jeunes – à être acteurs critiques de leur utilisation des médias.

Si le sujet vous intéresse, n'hésitez pas à nous soumettre vos questions et réflexions...



BALADES & DÉCOUVERTES... AU PAYS DES 4 BRAS

Balade avec guide nature ! Situé à quelques kilomètres à peine de la cité du Lothier, c'est dans le charmant village de Villers-Perwin que le Relais du visiteur vous donne rendez-vous le dimanche 8 avril pour une nouvelle « balade & découvertes » ! Au programme : une balade printanière en compagnie du guide nature, Antonio D'Arienzo. Cette balade est l'occasion de s'émerveiller de l'arrivée

du printemps et d'observer la faune et la flore en éveil. Ouvrez les yeux, tendez l'oreille et humez les parfums qui nous entourent... Venez faire le plein d'énergie positive avec le Relais ! En fin de balade, le Relais du visiteur vous propose de repartir avec une box apéro 100% local à déguster chez soi ! Plus d'infos sur notre site www.relais-duvisiteur.be ou sur notre page Facebook

Renseignements :

Inscriptions obligatoires : 067/77.23.43 / info@relaisduvisiteur.be Rendez-vous 10h à la Ferme du Warchais (Rue Dominique Seret, 6221 Villers-Perwin) . 5 € / personne

Prévoir des chaussures de sport confortables et des vêtements adaptés aux conditions climatiques



LES STAGES DE PÂQUES AUX LÉZ'ARTS

Les mesures nous obligent à nous adapter régulièrement, mais nous n'arrêtons pas pour autant de vous proposer des stages, en attendant ces temps où nous nous retrouverons à nouveau tous (adultes, ados et enfants) pour créer. Voici ce que nous vous avons concocté pour Pâques :

DU MARDI 6 AU 9 AVRIL 2021

Dragons, princesses, Chevaliers :

Une semaine pour voyager dans le temps et revenir à l'époque du Moyen-Âge avec ses châteaux, ses armures, ses légendes, ses épopées romanesques et ses contes de fée ! Dessiner, peindre, fabriquer, modeler, cuisiner, tout est bon pour recréer l'univers des châteaux forts.

Pascale Descamps : 4-6 ans
9-16h - 4 jours : 100€

Land-Art :

Une semaine en plein air, à humer la forêt, dessiner faune et flore et surtout récolter toutes sortes de matériaux naturels pour les retransformer, en créer des installations éphémères. Mais aussi, sculpter, tisser des lianes naturelles, des mandalas

et même peut-être cuisiner.
Sophie Lys : 7-10 ans - 9-16h
100€

BD & Mangas :

Création de personnages, scénario, découpage, crayonné et encrage.

Des super héros, des aventurières, des maîtres kung-Fu, des personnages loufoques, ou tout ce qui sortira de votre imagination qui, à n'en pas douter, est ou sera débordante. Tous les ingrédients sont réunis, on peut commencer.

Didier Dekeyser : 10-14 ans
9-16h - 100€

Céramique pour adultes :

Trois jours pour explorer la faïence : monter à partir de colombins ou de plaques, des ustensiles simples et les émailler. Du vendredi 9 au dimanche 11 avril. Animé par Cendrine Magisson

DU 12 AU 16 AVRIL 2021

La malle mystérieuse :

Et si on dépoussiérait la malle mystérieuse du 38 ? Chaque jour, Margot et Didier déballetent de drôles d'objets, vestiges de notre patrimoine, et les utilisent pour créer ensemble. Théâtre

d'ombres, visites insolites, légendes et empreintes énigmatiques, nous avons imaginé pour vous autant de façons de découvrir le patrimoine, de s'émerveiller et d'être artiste ! Un stage en partenariat avec le Relais du visiteur.
Didier et Margot : 8-12 ans
9-16h-120€

Créativité en mouvement :

Bouger pour créer/ créer en bougeant : à partir de jeux d'équilibre, de coordination et d'improvisation qui permettent à l'enfant de s'exprimer, de se défouler et d'appivoiser son corps et l'espace autour de lui, nous explorerons la peinture et d'autres techniques créatives ludiques.

Et oui ! on peut dessiner en bougeant, mais aussi amener le rythme dans nos créations.

Les enfants sont invités à participer activement, en proposant des mouvements, des idées...

Morgane Van Der Belen : 5-7 ans -120€

Renseignements :

www.lesateliersdulezarts.be
Les Ateliers du Léz'Arts
Rue de Bruxelles, 38
1470 Genappe
0488/89.93.78

LE ROTARY CLUB VOUS DIT MERCI !

Chaque année, depuis 15 ans, le ROTARY CLUB de votre région organise une récolte de vivres non périssables dans certaines grandes surfaces de Genappe. Au vu des conditions difficiles de ces derniers mois, notre présence physique n'était pas envisageable, pour la sécurité de tous. Néanmoins, nous avons décidé de soutenir malgré tout une association de l'entité, en laissant, à l'entrée d'un magasin, un panneau explicatif et des caisses à remplir.

Et c'est avec plaisir que nous avons pu constater que vous nous avez emboîté le pas !

Tous les vivres récoltés ont été déposés rapidement à l'association locale qui a pu les redistribuer équitablement aux plus démunis de la commune.

Merci au magasin du centre de Genappe qui nous a accueilli virtuellement et surtout un grand merci à vous, les habitants de Genappe, pour votre aide et votre générosité !



UN PARC ÉOLIEN, ÇA SE MONTE COMMENT ?

AltERcoop sc, coopérative citoyenne qui revient à Genappe, vous invite à une visioconférence le lundi 15 mars à 19h30 autour des étapes de mise en place d'un parc éolien. Cette rencontre permettra d'aborder le chemin du vent à l'électricité dans nos maisons. Un partage d'informations et

l'occasion de poser des questions à quelques spécialistes. Pour recevoir le lien vers la visioconférence envoyer un mail à info@altercoop.be

Pour avoir plus d'informations sur l'organisation de cette soirée, passez sur le site d'Altercoop.be



POUR ENRICHIR NOS PROMENADES

Une carte des chemins et sentiers de Baisy-Thy.

En ces temps particuliers et malgré l'hiver vous êtes nombreux à parcourir les chemins et sentiers proches de chez vous, carte ou guide en main. Le printemps approche et avec lui se développe l'envie de découvrir de nouveaux horizons.

Pour parfaire votre connaissance du territoire de Genappe, l'association Chemins 141 est heureuse de vous présenter la carte de Baisy-Thy. Cette carte indique toutes les petites voiries publiques de notre commune. Elle complète et termine la série de cartes des villages de l'entité de Genappe éditée depuis 2017.

Comme les cartes de Loupoigne et de Glabais, à présent épuisées, et celles de Bousval, Ways

et Vieux-Genappe encore disponibles, celle de Baisy-Thy donne un aperçu complet des chemins et sentiers publics et du petit patrimoine local (chapelles, monuments, zones d'intérêt biologique, fermes et lieux-dits avec un répertoire nominatif).

Cette carte, d'un format pratique à emporter en promenade, vous plongera dans ce vaste territoire qui s'étend de Lasne au nord jusqu'aux Bons Villers au sud. Les paysages y sont particulièrement variés, sillonnés de nombreux chemins et sentiers bien souvent préservés mais parfois aussi méconnus. Baisy-Thy vous séduira par ses vastes massifs forestiers, entrecoupés de hameaux, de champs et de jolis vallons où coulent de paisibles ruisseaux. Le patrimoine qui y est indiqué passe souvent inaperçu si l'on n'y

apporte pas une attention particulière.

La carte sera à la fois votre aide pour la conception de circuits de promenades et votre précieux compagnon sur le terrain.

Renseignements :

Pour obtenir cette nouvelle carte de Baisy-Thy et celles des autres communes de l'entité. Informez-vous auprès du Relais du Visiteur : 38 rue de Bruxelles à 1470 Genappe - 067/77.23.43 info@relaisduvisiteur.be www.relaisduvisiteur.be

Ou adressez une demande au secrétariat de Chemins 141 Il y aura des frais postaux pour un envoi en dehors de Genappe. Colette Wibo 010/61.50.70 colette.wibo@skynet.be www.chemins141.be

COURS
COUNTRY DANCE

Professeuse de danse country depuis plus de 10 ans, Yvette Demouli, accompagnée de Françoise Autrique, vous fera découvrir avec entrain cette merveilleuse discipline inspirée du pays des Cow-boys.

Renseignements:
yvette.demoulin@yahoo.fr
0471/ 11 06 52

DES CONFÉRENCES EN "LIVE"

La Maison Galilée (Action et Culture Laiques, ASBL), l'extension de l'ULB Waterloo-Genappe, la Pensée et les Hommes, se sont unis pour vous proposer un cycle de conférence sur Facebook « live ».

Samedi 13 mars 2021 :
Surveiller et punir : actualités
Invité : Patrick Simar

Samedi 24 avril 2021 :
La formation de l'idée d'icône
Invitée : Céline Talon

Mercredi 19 mai 2021 :
Autorité et prestige des forgerons de la forêt du Kasai (RDC)
Invité : Jean Hiamba Ovungu

Mercredi 16 juin 2021 :
Mort imminente et culture
Invitée : Géraldine Fontaine

Toutes ces conférences auront lieu à 19h. Maintenons le lien en rejoignant des conférencières et conférenciers qui nous donnent à penser. Abonnez-vous à la page Facebook : Maison de la laïcité Genappe - Maison Galilée



COMME UN BESOIN DE NATURE !

Par ces temps de confinements et de risque de contamination, nous finissons par souffrir du syndrome dit « de la cabane » caractérisé par la peur de sortir de chez soi. Quoi de plus normal alors de se ressourcer en allant se balader dans la nature.

Cependant, la Nature - avec un grand N - n'est pas perçue de la même manière par tout le monde. Si certains l'utilisent uniquement pour l'exploiter, d'autres la voient toujours de manière utilitaire comme un espace de défoulement où la testostérone est reine. D'autres encore l'approchent, la vivent littéralement, comme étant un monde de partage avec d'autres êtres, non humains, mais pas moins présents, soit comme un monde dans lequel notre place ne se conçoit qu'en harmonie et respect du vivant et sa condition de vie. Voyez les écarts !

La Nature représente un continuum de références en tout et pour tout sans lequel nous ne pourrions vivre, mais duquel nous cherchons culturellement à nous affranchir jusqu'à nous déconnecter. Et c'est là que réside le réel danger de rupture du lien, de perte et de dépression...

De là ce besoin de retour à la Nature, comme à notre nature pour enfin nous retrouver. Mais alors, pourquoi y importer tous nos défauts, vices de destruction, tapages et immondices ? Ne pourrions-nous pas nous retrouver tout

simplement en nous abandonnant à la balade contemplative, en toute humilité, discrétion, intimité, voire dans le secret de ce monde partagé avec tant d'êtres qui nous entourent ?

Ne pourrions-nous pas renoncer à notre emprise, et gommer nos empreintes ? Ces êtres, autres, ont leurs vies propres, leurs réalités intrinsèques, si multiples, variées, différentes, et parfois si proches de nos fondements les plus essentiels. C'est ce rapprochement à la vie, qui a la même valeur que la nôtre, qui nous unit et nous fait ressentir l'appartenance au cosmos, nous enchante, nous apaise... et nous ressource !

C'est pour cela que Natagora Brabant wallon, avec l'aide du Contrat de Rivière Dyle-Gette, a réalisé à votre intention, un petit guide qui vous propose de partir en balade naturaliste par quelques chemins de campagne aux parcours bien choisis.

Ces 10 balades commentées, dont une à Bousval, donnent à découvrir les paysages, les écosystèmes, et la biodiversité pleine de surprises et de beauté qui s'y développe.

Il s'agit de balades à faire à toutes heures, en toute saison, mais sans quitter les chemins et sentiers, en respectant la distance s'il le faut et sans abandonner vos déchets.

Ces promenades sont à partager avec vos amis et votre famille sans tumultes, tout en restant à l'écoute, à l'observation, à la perception des moindres atmosphères, senteurs

et rumeurs qui vous plongent dans un monde si riche, et si fragile, qu'il convient de le protéger du mieux possible.

Vous n'y trouverez que du bonheur et de l'émerveillement qui vous mettront en phase avec l'univers et votre nature profonde, celle dont nous sommes issus et que nous ne devons pas oublier.

Ce guide de 48 pages couleur vous est offert au prix de 3,00€ (ou plus si vous souhaitez participer aux efforts de l'association) + frais d'envoi, moyennant commande à l'adresse : hysope73@yahoo.fr

Pour rappel, les consignes de respect des sites naturels, de gainage, de reproduction, de repos et de quiétude de la faune, de même que tous les sites sensibles de développement de la flore et de la faune doivent être particulièrement préservés de tous dérangements (Ex. : tenir les chiens en laisse).

La Région wallonne a notamment défini un code forestier très clair, accessible en ligne, qui est d'application partout sur le territoire wallon. Il est donc recommandé de l'appliquer scrupuleusement. Au demeurant le règlement de police communal reste d'application, notamment s'agissant de l'abandon de déchets.

Pour la nature que nous partageons, merci !

Renseignements :

Contact Natagora local
Didier Samyn
samyndier1@gmail.com

APPEL PUBLIC AUX CANDIDATS LOCATAIRES

La Ville de Genappe informe qu'elle va mettre en location un appartement à « loyer moyen » dans le Centre de Genappe, dans l'immeuble situé rue de Bruxelles 69. Une liste de candidats locataires est dès à présent ouverte. Il s'agit d'un appartement 2 chambres situé au 1er étage. L'immeuble est pourvu de caves individuelles et du chauffage au gaz naturel. Une zone de parking est aménagée à l'arrière du bâtiment.

Les conditions à réunir pour être candidat sont les suivantes :

- Être isolé ou en ménage et être âgé de maximum 30 ans ;
- La priorité est accordée aux candidats démontrant un lien avec la Ville de Genappe ;
- Les revenus annuels imposables se situent :
 - Pour une personne seule entre 29.100 € et 45.100 € ;
 - Pour un ménage entre 36.400 € et 54.500 € ;
- À majorer de 2.700 € par enfant(s) à charge(s) ;
- Ne pas être propriétaire d'un autre bien ;
- Occuper personnellement le bien et ne pas le sous-louer.

Le loyer mensuel est actuellement de 612,14€ + charges (90€). L'appartement est libre au 1er avril 2021. La location est consentie pour un bail d'un an reconductible en neuf ans.

Les documents à annexer à l'introduction de la candidature sont les suivants :

- Une attestation de composition de famille ;
- Le dernier avertissement extrait de rôle, ou à défaut la dernière fiche de salaire,
- Une photocopie de la carte d'identité,
- Une attestation de non propriété de bien immobilier (à obtenir auprès du Service de Sécurité juridique de Nivelles).

Si vous êtes intéressés par la location de cet appartement, il y a lieu d'adresser votre candidature à Monsieur le Bourgmestre, Espace 2000 n° 3 à 1470 GENAPPE, et ce jusqu'au 16 mars 2021. Toute information utile peut être obtenue auprès du Service Urbanisme et Logement, Mme LEEMANS, tel. 067/79.42.32.

LES NETTOYEURS
N'avez plus peur de votre ordinateur
Les Nettoyeurs nettoient, sécurisent, stockent, réparent, expliquent, installent...votre ordinateur
Monsieur Léon se déplace 0472/649.442 www.les-nettoyeurs.be
PC ou MAC

Pattyn
Garage-GENAPPE
Volkswagen Commercial Vehicles SKODA SEAT MY WAY
RUE DERNIER PATARD, 7 - 1470 GENAPPE Tél. 067 77 28 71
www.garage-pattyn.be Garage Pattyn Genappe

LA MOBILITÉ CYCLABLE À GENAPPE : L'AVIS DES CYCLISTES

Dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité du mois de septembre dernier, nous avons lancé un sondage sur la mobilité cyclable à Genappe sur notre page Facebook, notre site Internet et notre bulletin communal. Ce sondage a également été transmis à Pro-vélo pour une diffusion au sein de leur public. Nous avons reçu une petite centaine de réponses. L'objectif de ce sondage était de définir le profil des cyclistes sur notre territoire et de connaître leurs besoins en matière de déplacements cyclables.

Grâce à ces réponses, nous souhaitons identifier les freins au développement d'une mobilité cyclable utilitaire quotidienne sur notre commune. Une fois les freins identifiés, nous pourrions travailler sur une approche intégrée pour y répondre.

Après une première analyse, nous pouvons déduire que 61% des répondants sont des travailleurs. Nous sommes bien face notre pu-

blic-cible mais celui-ci est déjà sensibilisé à la pratique du vélo dans les déplacements domicile-travail. 55% des répondants pratiquent le vélo depuis plus de 5 ans. Ce sont donc des cyclistes relativement aguerris qui répondent. 68% pratiquent le vélo sans assistance électrique.

Les distances les plus fréquemment parcourues se situent entre 10 et 20 km voire plus de 20km. 75% de nos répondants se déplacent à vélo entre 1 à 4 fois/semaine.

Ils pratiquent le vélo, en priorité pour le plaisir, l'aspect environnemental et la santé. Les freins les plus fréquents à la pratique régulière du vélo sont :

les infrastructures cyclables inadaptées ou manquantes, la vitesse des véhicules et le comportement des automobilistes.

Les répondants se déplacent à vélo à 35% pour le loisir, la culture, le sport, à 47% pour les déplacements utilitaires (domicile-travail,

faire des courses ou se rendre vers des lieux de services, les déplacements pendant le travail, conduire/rechercher les enfants à l'école...) et à 18% pour des autres motifs. Un signe encourageant vers une mobilité cyclable utilitaire et quotidienne.

Malheureusement, encore 64% des cyclistes répondants ne se sentent pas en sécurité lors de leur déplacement. 26% se sentent parfois en sécurité, parfois pas, et 10% se sentent en sécurité. Les raisons principales de cette insécurité sont le comportement des automobilistes, le manque de continuité du réseau et l'état des infrastructures cyclables.

Grâce à ce sondage, nous avons pu récolter des demandes ou suggestions d'aménagements globaux et ponctuels à réaliser sur l'ensemble du territoire pour favoriser les déplacements cyclables et en améliorer la sécurité.



PARTICIPATION, COHÉSION PARTAGEONS NOS PROJETS ET NOS ACTIONS

La participation citoyenne et la cohésion sociale sont au cœur de notre Plan Stratégique Transversal (PST). Depuis 2019, l'Administration communale travaille dans le cadre de cet outil de gestion stratégique qui guide les pouvoirs locaux à progresser vers une gouvernance moderne en développant une culture de planification et d'évaluation.

Régulièrement, nous vous proposons de découvrir l'univers de votre Administration communale. Celle qui est la plus proche de vous. Celle qui intervient dans de nombreux domaines de votre vie quotidienne. Découvrez les personnes qui y travaillent et qui chaque jour œuvrent au bien public sous la houlette du Collège et du Conseil communal. Dernièrement, nous avons décortiqué avec vous les ressorts d'un budget communal, nous vous avons présenté le service des travaux, son côté administratif et son travail sur le terrain, notre ferronnier, notre équipe propreté ...

Mais revenons à la participation citoyenne, indispensable pour atteindre les objectifs de notre PST. Elle implique les agents communaux, nos partenaires institutionnels et/ou associatifs et vous, citoyens de Genappe. Grâce à cette démarche participative, nous souhaitons fédérer et impliquer tous les acteurs locaux autour de projets communs pour construire le « Genappe de demain ».

Notre dossier s'annonce copieux, il s'attachera sur le lancement du deuxième appel à projet dans le cadre du budget participatif, les 100 km de rencontre du centre culturel, l'après-Covid commence maintenant !...

Mais commençons par la présentation de deux services très engagés. Le service de la Transition et de la Participation qui soutient l'ensemble des démarches nécessaires à l'application de notre PST. Le second, le Plan de Cohésion Sociale qui vise à assurer l'égalité des chances, l'équité et l'accès au droit fondamentaux et qui travaille en collaboration avec de nombreux partenaires et entreprend des activités très concrètes dans le domaine social et de la cohésion sociale.

TRANSITION ET PARTICIPATION CITOYENNE

Le monde change autour de nous : on parle de plus en plus de transition pour exprimer le besoin de vivre autrement : nous devons réduire nos émissions de gaz à effet de serre, nous devons protéger la biodiversité, consommer local, envisager de nous déplacer autrement, envisager de revoir notre modèle de vie en société, recréer des liens sociaux, ... Dans un tel contexte, nous devons également organiser nos services communaux différemment : les citoyens ont de nouvelles attentes et les services traditionnels de la commune doivent s'adapter. C'est pour cela que depuis un peu plus de 18 mois, la Ville de Genappe s'est dotée d'un service « Transition et participation citoyenne ».

L'objectif de ce nouveau service est multiple : il s'agit d'apporter un support méthodolo-

gique aux services et aux échevins pour aborder les nouvelles matières liées à la transition environnementale et énergétique ; il s'agit aussi, dans les matières existantes et dans les nouvelles matières liées à la transition environnementale et énergétique, d'assurer une cohérence entre les services et les échevins sur les projets inscrits dans le programme stratégique transversal.

Enfin, nous constatons, et c'est heureux, que les citoyens veulent de plus en plus participer à la vie collective. La participation citoyenne à Genappe, ce n'est pas nouveau puisque depuis plusieurs années la Ville a mis sur pied de nombreuses commissions et groupes de travail dans lesquels de nombreux citoyens sont présents. Mais comme pour toutes les matières, la participation aussi évolue et le service a dès lors pour mission d'organiser et faciliter cette participation citoyenne notamment par le biais du budget participatif.



Olivier ROMAIN remplit cette nouvelle fonction. Assistant social, licencié en politique économique et sociale de formation et titulaire d'un DES en Développement local. Il connaît bien le monde communal et les matières liées au

développement local. La mission qui lui a été confiée par le Collège communale est d'accompagner les services communaux dans la transition mais aussi dans le tissu social local de susciter l'adhésion de la population et des services communaux aux projets mis en place pour animer et transformer Genappe.

PLAN DE COHÉSION SOCIALE



Justine Servais coordonne le PCS et le service social de la Ville. Elle est assistante sociale de formation. La cohésion sociale vise, via un ensemble de processus, qu'ils soient individuels et/ou collectifs, à assurer à chacun l'égalité

des chances, l'équité et l'accès aux divers droits fondamentaux (cités ci-dessous). Le Plan de Cohésion Sociale (PCS) a pour objectifs de donner accès au bien-être économique, social et culturel, afin de construire ensemble une société solidaire ; réduire la précarité et les inégalités, et ce, en favorisant l'accès aux divers droits fondamentaux. De plus, le PCS permet de coordonner les

divers projets mis en place, grâce à un réseau de collaboration avec diverses associations. Il soutient et complète les autres dispositifs déjà existants, il permet de faire le lien ou de renforcer des aides individuelles ou collectives, de répondre à des besoins spécifiques de la population, d'assurer la transversalité des services offerts aux citoyens. Il permet également de mutualiser les moyens des différents intervenants et de générer de nouvelles dynamiques partenariales plus efficaces.

Le Plan de Cohésion Sociale de la Ville de Genappe travaille avec le soutien de la Wallonie. Il vise à garantir l'accès aux divers droits fondamentaux, qui sont répartis en 7 axes : Le droit au travail, à la formation, à l'apprentissage, à l'insertion sociale, Le droit au logement, à l'énergie, à l'eau, à un environnement sain et à un cadre de vie adapté, Le droit à la santé, Le droit à l'alimentation, Le droit à l'épanouissement culturel, social et familial, Le droit à la participation citoyenne et démocratique, aux technologies de l'information et de la communication, Le droit à la mobilité.

A côté de cela, le service social de la Ville développe également des projets, ceux que l'administration régionale ne reprend pas dans le Plan. Les objectifs poursuivis sont identiques, nous les distinguons juste pour une question administrative et budgétaire.

Au total, cela regroupe 52 actions ! Parmi elles, nous pouvons citer le projet alphabétisation, la création, suivi et gestion d'un habitat kangourou, la plateforme du volontariat, article 27, le conseil communal des enfants, la commission Santé, Genappe commune hospitalière, Été Solidaire, le subsidie de certaines associations sur le territoire telles que Coup de Pouce et Domus dans le secteur de la santé... et on en passe !

Renseignements :

Justine Servais+32 (0)6779.42.39
justine.servais@genappe.be



APPEL À PROJETS BUDGETS PARTICIPATIFS 2021

La transition énergétique et/ou environnementale ça vous parle ? vous avez une idée pour votre village ou un projet pour votre quartier ? Participez à l'appel à projets des budgets participatifs ! Vous avez jusqu'au 31

mai pour le transmettre.

En juin 2020, la Ville de Genappe a réalisé son premier appel à projets dans le cadre du budget participatif. L'idée est de consacrer un montant du budget communal à la mise en place de projets d'intérêt général émanant de citoyens. La Ville confie une partie de ses finances aux citoyens, et ce sont eux qui décident comment dépenser cet argent public.

L'objectif est de promouvoir la participation citoyenne en offrant la possibilité à chacun de soumettre ses idées, de les mettre à exécution et de contribuer à développer des projets participatifs en ayant pour objectif : **La transition environnementale** : Préservation de la nature, réduction des déchets, amélioration de la qualité de vie, réflexion sur son mode de consommation,

La transition énergétique : Réduire son empreinte carbone, améliorer l'isolation des bâtiments publics et privés, aider la ville à atteindre les objectifs de son plan climat,

La récréation des liens sociaux : En réponse à la crise sanitaire du Covid. Ce sera aussi l'occasion de comprendre le fonctionnement de l'Administration communale.

Qui peut soumettre un projet ?

Toutes les associations, comités, entreprises de Genappe, Tout groupement de minimum 5 citoyens domiciliés à Genappe, à des adresses différentes.

Lorsqu'un groupe d'habitants, une association ou une entreprise dépose un projet, il ou elle doit désigner un responsable de plus de 18 ans qui sera le « porteur de projet » et l'interlocuteur unique de l'Administration communale.

À quels critères doivent répondre les projets ?

Les projets doivent relever des compétences communales en termes de transition énergétique et/ou environnementale ainsi que rencontrer l'intérêt général.

Ils contribueront à :

La transition environnementale : préservation de la nature, réduction des déchets, amélioration de la qualité de vie, réflexion sur son mode de consommation ...

La transition énergétique : réduire son empreinte carbone, améliorer l'isolation des bâtiments publics et privés, aider la ville à atteindre les objectifs de son plan climat ...

La récréation des liens sociaux suite à la crise sanitaire du Covid.

Ils devront :

Être visible et accessible à toutes et tous Rencontrer l'intérêt général et apporter une plus-value au territoire communal

Toucher le plus grand nombre de citoyens Avoir pour objectif l'amélioration du cadre et de la qualité de vie des habitants de Genappe.

Avoir un caractère durable (durée de vie, matériaux ...)

Être réalisable dans un délai de maximum un an.



Concrètement, ça fonctionne comment ?

Les projets peuvent être soumis jusqu'au 31 mai 2021 via un formulaire à prendre sur www.genappe.be

Un Comité de sélection dont la composition devra être ratifiée par le Conseil communal sera mis en place. Ses membres tiendront un rôle déterminant pour sélectionner les projets. Ce Comité sera composé de 6 représentants du conseil communal (3 pour le groupe politique représentant la majorité et 1 par groupe politique représentant la minorité), d'un représentant d'un partenaire extérieur chargé d'animer les débats, de 12 représentants des habitants et d'agents communaux (avec voix consultative).

Il vérifiera la recevabilité et la faisabilité des projets. Sur la base de cette analyse, une première sélection sera effectuée et les projets jugés recevables seront soumis au vote des citoyens pendant une durée de 15 jours. Ensuite le comité de sélection poursuivra son travail. Chaque porteur de projet jugé recevable sera invité à présenter son idée devant le Comité qui déterminera un classement et proposera les montants à attribuer aux projets sélectionnés. Un montant maximum de 15.000€ sera accordé par projet. Les porteurs de projet pourront recevoir de l'aide des services communaux quant aux questions techniques et administratives qu'ils se poseraient.

Des exemples à suivre ?

Les projets retenus en 2020 par le comité de sélection:

Ça roule à Genappe – 10.350 €
Le bois Balon – 5.900 €

Un abri vélo extérieur sécurisé – 6.000 €
Les boucles de Genappe : impression d'un guide des promenades – 3.500 €
Le petit bois des Chenappans et sa légende – 8.500 €

Un espace de sensibilisation à l'environnement au centre de Genappe – 8.500 €
Hydrogen – 15.000 €
Cuisine buissonnière – 5.500 €
Arbres fruitiers pour tous – 2.500 €

L'extension d'une centrale biomasse à Loupoigne -7.500 €)

Les montants octroyés ont été décidés en fonction de chaque projet pour permettre soit une première action dans un projet à plus long terme, soit la réalisation totale du projet. (Plus d'info sur notre site Internet.

Vous désirez faire partie du Comité de sélection ?

Un appel est également lancé aux citoyens intéressés à participer à ce comité de sélection. Il faut répondre aux conditions suivantes : avoir plus de 18 ans, être domicilié(e) à Genappe, ne pas représenter un projet déposé en 2021 et ne pas être membre du conseil communal ou du conseil de l'action sociale.

Vous souhaitez en savoir plus ?

Vous trouverez le règlement complet du budget participatif et le formulaire d'inscription sur le site Internet de la Ville de Genappe : www.genappe.be

Renseignements :

Olivier Romain – 067/79.42.65 ou budgetparticipatif@genappe.be

LE CENTRE CULTUREL PARTICIPE AUS-SI ! 100 KILOMÈTRES DE RENCONTRES GENAPPIENNES



Peut-être avez-vous déjà entendu parler de cette initiative sur les réseaux sociaux ou dans

les journaux locaux... Les « 100 km de rencontres » est un projet qui a débuté début février et s'étalera sur quelques mois. Le concept ? Une marche ponctuelle de 100 km au total, réalisée par Émilie, notre directrice, à travers les villages de l'entité. Dans le strict respect des conditions sanitaires, elle part à la rencontre des Genappiens qui, depuis de longs mois, n'ont pas eu l'occasion de pousser les portes du Centre culturel...

Tous les lundis, avec son micro, son sac à dos et son appareil photo, elle arpente les routes de l'entité avec une série de questions liées au territoire, à la découverte du patrimoine de Genappe, à la rencontre de ses habitants. Le chemin emprunté, réalisé par nos collègues du Relais du visiteur, est communiqué chaque semaine à l'avance, pour laisser le temps aux Genappiens de manifester leur envie de rencontrer Émilie. Il reste quelques étapes avant la clôture du projet, aussi, n'hésitez pas à lui ouvrir la porte de votre maison si vous la voyez passer dans votre rue ! Les péripéties d'Émilie sont à découvrir sur la page FB, ainsi que des portraits, des photos, des morceaux d'interviews. Une carte reprenant les témoignages et le résumé des rencontres sera disponible sur www.ccgenappe.be. Au terme du projet, en juin 2021, si la situation sanitaire le permet, une auberge espagnole sera organisée avec toutes les personnes qui ont croisé la route d'Émilie.

A GENAPPE, L'APRÈS-COVID COMMENCE MAINTENANT !

A Genappe, l'après-covid commence dès maintenant et réunit les forces vives de la Commune pour apporter des réponses aux difficultés vécues par la population, réponses qui passeront donc par de multiples projets qui seront proposés aux citoyens dans les prochaines semaines.

Lors de sa séance du Conseil communal de fin janvier, Gérard Couronné, notre Bourgmestre a proposé au Conseil communal de participer à la mise en place d'un groupe de réflexion et de travail chargé de faire des propositions pour apporter des réponses aux citoyens dans le contexte de la crise sanitaire que nous connaissons depuis près de 12 mois.

Tout le monde s'accorde pour faire le constat d'un mal être généré par la crise sanitaire et l'ensemble des mesures qui en découlent. Les relations humaines souffrent particulièrement. De plus en plus de personnes semblent être au bord d'un point de rupture qui les ferait décrocher tant le manque de contacts, la distanciation im-

sée par les circonstances entraîne la perte de sens dans leur existence. Des populations nous semblent particulièrement fragiles et méritent une attention particulière à très court terme : les jeunes et les aînés (isolés ou en maison de repos).

Face à ce constat, nous pouvons compter sur de nombreux représentants politiques et de nombreux citoyens qui souhaitent s'impliquer dans une dynamique à la fois de réflexion, mais, et surtout pendant et après la pandémie.

Pour démarrer ce travail, la Ville a donc constitué un comité de réflexion qui rassemble des représentants de tous les groupes politiques du Conseil communal, les grades légaux et des agents de la Ville et du CPAS, des représentants de la Police et 4 citoyens choisis pour leur ouverture, leur expérience, leur capacité d'analyse et leur volonté de s'engager.

Ce comité de réflexion a déterminé 3 groupes de travail qui donneront l'impulsion à la création de projets qui seront mis en place avec le tissu associatif local et avec les partenaires habituels que sont le Centre culturel, la Maison des jeunes, les Clubs de sport, l'AMO ...

Sur proposition du comité de réflexion réuni pour une première séance plénière le 2 février 2021, ces projets viseront d'une part le soutien aux personnes (soutien scolaire, soutien psychologique ...), d'autre part l'organisation d'activités pour sortir de chez soi et recréer des liens sociaux et enfin l'organisation d'activités et de communications virtuelles.

Ces groupes de travail seront animés respectivement par des habitants de Genappe : M. Marcel Buelens Responsable du Service Enseignement à la Ville d'Ottignies Louvain-la-Neuve et M. l'abbé Pierre Jean Welsch (Église de Genappe Centre) pour le 1er groupe, par M. Yves Patte, sociologue pour le 2ème groupe et M Baudouin Decharneux, Professeur et Philosophe pour le 3ème groupe.

Vous serez très vite informés des diverses activités et actions qui ressortiront des groupes de travail.

INVENTAIRE DU PETIT PATRIMOINE POPULAIRE

Dans le cadre de l'appel à projet du Ministre Wallon du Patrimoine, la commune de Genappe a procédé au recensement de son Petit Patrimoine Populaire. Genappe est, en effet, une ville comportant de nombreux éléments culturels et historiques, qui raviront les promeneurs occasionnels ou réguliers, ainsi que les passionnés d'Histoire. Ce ne sont pas moins de 260 éléments patrimoniaux, comprenant chapelles, arbres remarquables, monuments, fontaines et d'autres encore, qui ont été repérés sur notre territoire, réparti entre nos 8 villages. En collaboration avec le Cercle d'Histoire et d'archéologie du Pays de Genappe, le Syndicat d'initiatives et Chemins 141, nous avons répertorié chacun de ces éléments sous forme de fiches proposées par l'Agence Wallonne du Patrimoine (AWAP) où nous pouvions indiquer un maximum de détails possibles, comme la géolocalisation précise du patrimoine ou son histoire. Dans cet exercice, nous avons pu nous aider de la collection de livres « Les chapelles du Grand-Genappe », publiés par le Chirel, mais aussi des listes disponibles sur le site de Chemins 141, le reste du patrimoine ayant été repéré sur le terrain.

Amateurs d'Histoire et de culture, promeneurs occasion-

nels ou aguerris ne manqueront pas d'apprécier toutes ces merveilles à découvrir dans nos villages. Choisissez l'un des itinéraires que nous vous proposons, au départ de chaque centre de village grâce aux nouveaux panneaux qui verront le jour sur les places de village, ou élaborer le vôtre en sélectionnant le patrimoine que vous souhaitez apercevoir, et découvrez l'histoire de Genappe à travers ces vestiges du passé. Vous pourrez bientôt trouver une section dédiée à ce petit patrimoine sur notre site, et avoir des précisions sur chaque élément (son histoire, sa localisation précise...) afin de préparer au mieux votre visite. Si vous constatiez des manquements à cette liste, n'hésitez pas à les faire connaître sur info@genappe.be. Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir à arpenter nos rues !



PENSEZ À NOS COMMERÇANTS ET PRODUCTEURS LOCAUX !

A la fin de l'année 2020, vous avez tous reçu dans vos boîtes aux lettres un livret pour : « Des courses de Noël locales » en soutien à l'Horeca et à l'économie locale.

Dans ce document, nous avons collationné les commerces de proximité et nos producteurs locaux. N'hésitez pas à y revenir régulièrement, il est utile toute l'année ! Nous avons également distribué une brochure consacrée aux producteurs locaux qui nous confiaient de succulentes recettes à préparer avec leurs produits.

A plusieurs occasions, nous avons également publié des informations sur nos producteurs et commerçants locaux dans notre bulletin communal. Nous vous présentons aussi des commerces qui malgré toutes les difficultés économiques actuelles ouvrent leurs portes à Genappe.

Une agence de voyages toute proche

Cette fois, c'est l'agence Masterplan Travel qui vous est présentée. Fondée en 2019 à Genappe par Gladys et Giovanni, deux amoureux des rencontres et des découvertes. Après de nombreuses années à voyager tout autour du globe et un tour du monde d'un an, c'est

à Genappe, qu'ils ont choisi de poser leurs valises pour partager avec nous leur connaissance du monde et prodiguer leurs conseils en créant leur propre agence.

Ils sont prêts à préparer pour vous et avec vous tous vos projets de voyage. Pour cela, ils prennent le temps de vous rencontrer, de vous écouter et de mieux connaître vos aspirations.

Passionnés par 20 ans de voyage, ils sont disponibles sur rendez-vous via téléphone ou vidéo-conférence. Travailler sur rendez-vous permet une meilleure prise en charge du client qui reçoit des conseils personnalisés de qualité sans devoir se contenter de repartir

uniquement avec une brochure et des explications approximatives.

Ils réalisent votre dossier sur mesure avec plusieurs alternatives correspondant tant à vos besoins qu'à votre budget. Aujourd'hui plus que jamais, ils sont disponibles de manière virtuelle pour créer votre voyage de demain.

Renseignements :

Masterplan travel : 067/85.47.89
Gladys De Ville : 0495/54.48.54 gladys@masterplantravel.be
Giovanni Salvo : 0474/87.29.06 giovanni@masterplantravel.be
www.masterplantravel.be
www.facebook.com/masterplantravel.be





UN MAILLAGE ÉCOLOGIQUE PROVINCIAL

La Province du Brabant wallon travaille à la réalisation d'un maillage écologique provincial et nous sommes tous invités à y participer !

Le discours n'est pas neuf, la biodiversité est menacée partout dans le monde. Pourtant, l'actualité sanitaire, les rapports scientifiques et l'intérêt grandissant des citoyens pour la préservation d'espaces naturels sont autant de preuve que la biodiversité est une ressource essentielle à protéger.

Le Brabant wallon lance une nouvelle stratégie collective innovante pour coconstruire le maillage écologique du Brabant wallon.

Le maillage écologique est un terme utilisé pour parler de l'ensemble des éléments naturels qui créent un réseau nécessaire au développement et à la survie de la faune et la flore. L'objectif de ce projet est de densifier et développer au mieux des liaisons qui permettront d'interconnecter des espaces naturels déjà existants (prairies, forêts, étangs, cours d'eau...) ainsi que restaurer le patrimoine naturel. Pour établir ces liaisons aussi appelées trames verte et bleue, il faut entreprendre des actions

avec toutes les forces vives du territoire.

Pour assurer une cohérence territoriale des actions à mener, le Brabant wallon a d'abord établi une carte du maillage écologique en concertation avec les communes et certains acteurs supra-communales. Cette carte est une base solide pour mettre en œuvre sa stratégie collective et identifier des actions concrètes, audacieuses, collectives et pérennes pour consolider le maillage en mobilisant toutes les forces vives du territoire.

L'objectif de la démarche est que d'ici fin juin 2021, le Brabant wallon soit en mesure de prioriser et planifier des actions à entreprendre en faveur de la biodiversité à l'échelle supra-communale sur l'ensemble du territoire.

En pratique : cette démarche d'implication va se déployer à l'aide de groupes de travail et de phases de consultation en ligne grâce à la plateforme du Cube. Quatre groupes de travail (GT) seront constitués : « zones humides et cours d'eau », « zones agricoles et prairies », « zones urbanisées », « zones forestières ». Ces groupes de travail se rencontreront à l'occasion de 3 ateliers, entrecoupés de phases de

consultation en ligne.

Chacune de ces étapes de travail permettra de prioriser et planifier les actions sur le territoire du Brabant wallon et d'aboutir finalement à la rédaction de fiches-actions détaillées (définissant le budget, le planning et la répartition des rôles). Ces fiches aideront les autorités provinciales pour définir son plan d'action en faveur de la biodiversité.

Le service environnement de la Ville participe au débat tout comme plusieurs associations locales. Si vous voulez vous investir dans cette réflexion, n'hésitez pas, elle est ouverte à tous. Si vous souhaitez être tenu informé(e) des étapes importantes du projet, inscrivez-vous à la newsletter du Cube en créant un compte sur la plateforme cube-bw.be.

Par ailleurs, toutes les forces vives du territoire souhaitant s'investir ou développer des actions sur la trame verte et bleue du Brabant wallon en participant aux différents ateliers sont invitées à se manifester auprès du service du développement territorial du Brabant wallon : developpementterritorial@brabantwallon.be



SAUVETAGE DES BATRACIENS

Chaque année, après les dernières gelées hivernales et le retour de températures nocturnes plus clémentes, les amphibiens sortent d'hibernation pour se reproduire. Lors de la saison des migrations qui s'étale généralement de février à avril, dès que les nuits avoisinent les 7°C, les batraciens rejoignent les lieux qui les ont vus naître, afin de perpétuer l'espèce à leur tour.

Grenouilles, tritons, crapauds et salamandres sont autant d'amphibiens qui parcourent nos campagnes, habitent nos mares et sillonnent nos forêts. Leurs noms sont bien connus, et sans doute sommes-nous tous capables d'en reconnaître l'un ou l'autre, mais leurs mœurs demeurent un mystère pour beaucoup d'entre nous... Pourtant, ils méritent notre attention. D'autant qu'ils constituent de très bons indicateurs de l'état de santé de notre environnement. Ils sont en effet parmi les premiers à subir les impacts des activités humaines polluantes et destructrices d'habitats...

Ces batraciens sont bien souvent obligés de traverser des routes pour atteindre les lieux de reproduction. Outre le risque de se

faire simplement écraser, les amphibiens peuvent périr par effet d'aspiration, projetés contre les soubassements des véhicules qui roulent au-delà de 30 km/h.

Automobilistes, réduisez votre vitesse dans les rues où des panneaux routiers « Attention batraciens » sont apposés.

Amateurs et amis de la nature : des bénévoles se mobilisent chaque année pour faire ralentir les automobilistes et pour aider les batraciens à traverser.

Des groupes de sauvetage sont peut-être en place près de chez vous. Rendez-vous sur le site : www.natagora.be/sauvetage-des-batraciens. Laissez-vous tenter par cette activité riche et fun pour tous ! Grands et petits.

Par ailleurs, sachez que la Ville étudie la possibilité d'aménager un crapauduc à l'Avenue du Pont Spilet à Bousval.

Pour ceux qui n'en auraient jamais entendu parler, un crapauduc est un écoduc destiné à relier deux zones entre elles pour que les amphibiens et/ou batraciens puissent circuler de l'une à l'autre, généralement en passant sous un obstacle (mur, route, autoroute ou voie ferrée).

DES BAMBINS ZÉRO DÉCHET

Comme nous l'avons déjà mentionné dans de précédents articles, 2021 marque une étape importante dans la politique de réduction de déchets de Genappe ! A côté du lancement de notre Plan Local de Propreté, nous démarrons un projet de crèche zéro déchet au Mini-Pousses de Bousval.

Ce projet s'inscrit dans la continuité du fonctionnement actuel de la crèche, qui inclut déjà une démarche de développement durable dans ses activités ; par exemple en préparant des repas sur place à partir d'ingrédients frais, et si possible locaux, ou en informant les parents sur la prime pour l'achat de langes lavables octroyée par la commune. Les gants de toilette et les savons durs sont également préférés aux lingettes

jetables.

L'objectif d'ici l'automne prochain : aller le plus loin possible dans la réduction de déchets à la source ! Pour ce faire, nous avons fait appel à l'expertise de l'asbl GoodPlanet, qui collaborera étroitement avec les Mini-Pousses pour déterminer les actions à mettre en œuvre ainsi que pour nous aider à les implanter au mieux.

Les actions seront bien sûr définies par un état des lieux préalable, réalisé par GoodPlanet via une analyse, mais aussi via des questionnaires à destination du personnel et des parents dont les enfants fréquentent la crèche. Nous pouvons déjà identifier trois thèmes principaux sur lesquels travailler : l'alimentation, l'entretien/l'hygiène et les activités (par ex. : ateliers zéro déchet). Les

possibilités ne manquent pas et nous vous communiquerons plus de détails au fur et à mesure des avancées du projet. Cette expérience permettra d'inspirer les crèches qui souhaitent réduire leur production de déchet, qu'elles soient de Genappe ou d'ailleurs. C'est aussi une manière d'encourager les familles à se lancer dans le zéro déchet. Nous espérons que vous partagerez notre enthousiasme pour cette démarche !



GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS

25-26-27-28 MARS 2021



REPORTÉ

ACTION « ZÉRO MÉGOT »

Dans le cadre du Plan Local de Propreté, la ville a décidé de mettre en place une action « Zéro mégot ».

Des cendriers muraux extérieurs seront placés dans les lieux publics afin de venir à bout de la pollution due aux mégots de cigarettes. De plus lors d'événements publics des cendriers de poches seront distribués.

Notre objectif : réduire au maximum la quantité de mégots trouver dans nos rues. En effet, la question du jet de mégot est un problème im-

portant auquel nous sommes confrontés dans les lieux publics, les espaces de rencontre extérieurs ou aux abords des commerces, écoles, Horeca puisque fumer dans les lieux fermés est interdit.

Savez-vous qu'un mégot de cigarette peut mettre jusqu'à 15 ans pour se dégrader. Et lorsqu'il est en contact avec de l'eau, il peut polluer 500 litres d'eau par les substances chimiques qu'il libère. Connaissant cela, faites un petit geste pour la nature !





UNE APP 100% LOCALE !

Véritable lien numérique entre l'Administration communale et ses citoyens, avec « Genappe en poche » accédez à une multitude d'informations sur Genappe de façon intuitive et à tout moment de la journée. Sortir son smartphone de sa poche ou de son sac pour rechercher une information est devenu un réflex. C'est rapide, efficace, la réponse arrive en quelques clics. C'est pour cette raison que votre Administration communale s'est équipée d'une application mobile entièrement gratuite, facile à utiliser et sans installation préalable. Disponible sur genappe.enpoche.be depuis votre smartphone, « Genappe en poche » se veut moderne, ergonomique, mais surtout remplie d'informations pratiques et utiles aux Genappiens.ne.s, aux visiteurs d'un jour ou amoureux de notre belle Ville.

100% locale

Pour des citoyens connectés et informés en temps réel des activités et services de proximité. Aujourd'hui, cette application rassemble déjà toute une série de services proposés par la Ville :

- Les heures d'ouverture de l'administration communale,
- Les informations de contact (téléphone, mail ...),
- Les commandes de documents en ligne,
- Le signalement de défaut de voirie,
- Les dernières actualités,
- L'agenda des événements,
- Le calendrier de collecte des déchets,
- Les horaires des transports en commun,
- La liste des commerces, producteurs locaux, restaurateurs ... et géolocalisation très prochainement.
- Grâce aux notifications vous serez informés en temps réel en activant les notifications d'alertes.

Ensuite, d'autres informations viendront compléter notre offre qui continuera à évoluer au fil

du temps et des besoins.

Téléchargez l'application

Rendez-vous sur genappe.enpoche.be depuis votre smartphone et créez un raccourci sur votre écran d'accueil. Si vous n'y parvenez pas, consultez notre site Internet sur le même sujet, vous y trouvez toutes les informations nécessaires ainsi qu'un lien vers un Tutoriel gratuit.

Une Ville toujours plus proche de ses citoyens.

Ces dernières années, de nombreux canaux de communication ont été améliorés ou mis en place dans le but d'informer plus et mieux les habitants de Genappe : un nouveau site Internet, une page Facebook, un compte Instagram, sans oublier la mise à disposition de certains documents en ligne via un e-guichet qui continuera à développer son offre. Informer efficacement les citoyens d'une manière intelligente/smart est une de nos priorités. Genappe fait un pas de plus vers la Smart City. C'est grâce à une proposition de La Province associée à l'intercommunale inBW d'assumer, pour 4 années consécutives les coûts liés à l'adoption de cette application que Genappe a décidé de sauter sur l'occasion de multiplier ses canaux d'informations et d'offrir à ses habitants une nouvelle possibilité d'avoir accès aux informations concernant nos services, projets, événements et actualités à tout instant !



VOITURE ÉLECTRIQUE PARTAGÉE RETOUR D'EXPÉRIENCE

Depuis quelques mois, nos deux véhicules électriques à partager sont à votre disposition.

Accessibles sur abonnement et disponibles 24h24, elles sont garées à la rue de la Station. Il suffit de réserver le véhicule via l'application « Share Mobility » pour effectuer votre réservation. En quelques clics, la voiture est à votre disposition !

Lorsque vous avez terminé, vous déposez le véhicule au même endroit et vous payerez la durée de l'utilisation et les kilomètres parcourus. Plus d'assurance, plus d'entretien... Zéro souci ! Nous avons contacté un utilisateur pour recueillir son avis.

Dans quel but avez-vous utilisé ce véhicule ?

J'ai tout simplement vu les deux voitures stationnées, Rue de la Station. Il y avait l'adresse d'un site Internet. Je me suis renseigné de cette manière.

J'ai toujours été intéressé par les nouvelles technologies et par la modernité. Je n'avais encore jamais roulé en voiture électrique alors je me suis dit pourquoi ne pas essayer avec les enfants ! On a programmé une visite au shopping de Nivelles.

Pensez-vous que l'accès à ces véhicules est facile ?

L'application est très facile à utiliser... Le processus d'inscription m'a pris 5 minutes environ, mais j'ai dû patienter un peu pour que mon compte soit validé. Quand je suis arrivé sur place pour récupérer la voiture, un responsable de Renault m'a annoncé que j'étais le tout premier client. J'ai donc eu droit à de nombreuses explications.

Pensez-vous qu'il est possible de l'utiliser régulièrement ?

Oui, je pense que c'est une bonne solution pour les gens qui n'ont pas besoin d'une voiture tous les jours.

Trouvez-vous que l'initiative est utile ?

Oui ! Cette nouvelle offre complète très bien celle des transports en commun. Les frais sont raisonnables, car on paye à la carte en fonction de son utilisation.

Pourriez-vous l'utiliser pour parcourir un plus long trajet ? (Ex. : une journée à la mer, dans les Ardennes ...)

Pourquoi pas... Les voitures sont polyvalentes et je pense qu'elles permettent un aller-retour sans recharge en ayant le pied léger.

Avez-vous une voiture ?

Oui, j'ai une autre voiture.

Avez-vous été satisfait de votre expérience ?

Très satisfait... Les voitures sont très ludiques et faciles à conduire. J'ai beaucoup apprécié la souplesse du système et la possibilité de réserver un véhicule au pied levé, sans devoir se rendre dans un centre de location. Il y a eu un petit couac technique au moment de rendre le véhicule, une maladie de jeunesse, mais le problème a été résolu très rapidement par le support téléphonique.

Pensez-vous qu'il faudrait plus de voitures de ce type dans la Ville ? (Ex. : des voitures dans chaque village de l'entité)

Je constate que les emplacements sont souvent vides...

Preuve du succès de l'opération ? Oui, des voitures et des stations de recharge supplémentaires seraient un plus indéniable pour la mobilité à Genappe.

Si vous n'avez pas de voiture, si vous souhaitez faire un geste pour l'environnement lors de vos déplacements motorisés. Testez notre système de voitures partagées. Elle remporte déjà un beau succès. Faites comme notre tout premier utilisateur, lancez-vous. Inscrivez-vous sur www.automotorsshare.be

La Ville de Genappe remercie Monsieur Alexandre Vangrootenbruel pour son témoignage et sa participation !



Renseignements :

Ville de Genappe :
Olivier Romain : 0476/80.18.73
olivier.romain@genappe.be

Groupe Renault motors :
Frédéric GAGO
Chaussée de Bruxelles 26
1472 Vieux Genappe
067/64.56.90
067/49.36.54 (ligne directe)
GSM : 0478/80.12.12



Votre agence immobilière proche de vous !



Chée de Bruxelles, 2
1470 Genappe
067 70 07 79

www.cedimmo.be

Les Jardins de Quentin

Création & aménagement de jardins

- Terrassement et nivellement
- Allées de garage et chemins d'accès
- Terrasses et abords de piscine
- Murets de soutènement et escaliers
- Clôtures et palissades
- Taille, élagage et abattage
- Tonte, plantations et entretien

Quentin Vanbellinghen
 0494/98.06.18 - info@lesjardinsdequentin.be
www.lesjardinsdequentin.be



POUR L'INFORMATION
AU JOUR LE JOUR
WWW.GENAPPE.BE



HANDICONTACT : ACCES AND GO



Tous les mois, le Plan de Cohésion Sociale aborde, un sujet concernant les aides apportées aux personnes porteuses de handicaps. Ce mois-ci, nous parlerons d'AccesAndGo, un service d'expert ayant pour objectif de réduire les barrières architecturales, privant les personnes à mobilité réduite de profiter pleinement de leur autonomie.

Les sujets sont traités par AccesAndGo touchent les logements pour les personnes handicapées ; les services d'aide à la vie quotidienne ; l'accessibilité ; les transports ; la diffusion d'information.

Le Logement

Avec les Sociétés de Logements Sociaux, AccesAndGo est à l'origine de la construction, en Belgique, de logements sociaux adaptés, parfois reliés à des services d'aide aux activités de la vie journalière. De plus, AccesAndGo publie fréquemment des ouvrages, reprenant les prescriptions et normes en matière de logements.

Les services d'aide à la vie journalière (AVJ)

AccesAndGo participe au développement des services d'aide à la vie journalière à Bruxelles ainsi qu'en Wallonie. Afin de permettre à des personnes handicapées physiques graves de vivre de façon autonome dans un logement privé, et ce grâce

à un service 24heures/24, qui complètent les services à domicile existants.

L'accessibilité

AccesAndGo participe à divers projets afin d'augmenter l'accessibilité à l'environnement, pour les personnes handicapées. AccesAndGo, anciennement appelé l'ANLH, est devenu une référence en ce qui concerne l'accessibilité. De nombreux ouvrages à ce sujet ont notamment été publiés par ceux-ci.

Les transports

AccesAndGo s'est positionnée en tant que conseillère en matière d'adaptation des moyens de transport. Elle est, de ce fait, à l'origine de diverses initiatives qui tendent à cet objectif.

La diffusion

Divers outils ont été mis en place afin de répondre aux besoins d'information des personnes handicapées, des professionnels du domaine social ou architectural.

Les publications

Plusieurs publications sont disponibles, gratuitement, sur le site Internet (celui-ci reprend, aussi, les différentes activités de l'association, les informations utiles, etc.) ou sur commande, auprès de AccesAndGo.

Les banques de données

Bons nombres de banques de données permettent de trouver des informations en matière d'aides, de logement, de services. En voici quelques-unes :

ACCESCITY est un site internet permettant aux PMR de trouver des informations claires quant à l'accessibilité de divers bâtiments, à Bruxelles ou en Wallonie.

ACCESSHOUSE est, aussi, un site internet dont l'objectif est d'aider à ce que l'offre de logements adaptés (ou adaptables) rencontre la demande. Ce site internet offre trois types de services différents :

La possibilité de poster des annonces personnalisées concernant un bien et son accessibilité ;

Aider à la recherche d'un logement, sur base de besoins individuels quant à l'accessibilité ; Obtenir une certification, réalisée par une équipe expérimentée, par rapport à l'accessibilité du logement.

ACCESAT est une banque de données, qui permet de trouver les informations concernant les aides techniques, tel que le fournisseur de votre région, etc.

ACCESSERVICE est un outil de recherche, mis à disposition des PMR, qui cherche une réponse à ses besoins.

Renseignements :

Justine Servais, agent Handi-contact à la Ville de Genappe : 067/79.42.39
justine.servais@genappe.be



CARNET DE L'ÉTAT CIVIL

Cette liste n'est pas exhaustive. Le Règlement Général de Protections des Données, entré en vigueur le 25 mai 2018, vise à la protection des informations et données privées. Désormais, il appartient aux familles de décider de la publication des naissances, décès et mariages qui les concernent, dans le Bulletin communal.

NAISSANCES

- AOJADI Younes de Baisy-Thy
- BROWET Guillaume de Ways
- CLEENEWERK de CRAYENCOUR Soline de Bousval
- CLEMENT Sam de Ways
- DUBUC Coline de Bousval
- GYSELINCK Galadriel de Bousval
- KAUFFMANN Camille de Glabais

DÉCÈS

- VERHAERT Georgina de 1939

ET SI VOUS PARTICIPIEZ À UN PROJET DE SOUTIEN SCOLAIRE ?

Depuis plusieurs mois, nous faisons face à une pandémie mondiale. Elle nous a forcés à nous réadapter, à revoir nos manières de fonctionner, à prendre sur nous-mêmes pour la santé collective, à vivre comme jamais nous ne pensions vivre, finalement.

Le secteur de l'enseignement n'y a pas coupé et nos jeunes, familles et enseignants ont dû faire face à des mesures imposant un nouveau type d'apprentissage. Malheureusement, force est de constater que certains de nos jeunes rencontrent des difficultés pour étudier à la maison et qu'un manque de motivation se fait ressentir...

Qu'à cela ne tienne ! Pour pallier cela, la Ville, l'école des devoirs, le Bug-1 et l'AMO Tempo ont décidé de combiner leurs énergies et de mettre en place des cours de

soutien scolaire.

Des cours seront donc proposés allant du français aux mathématiques en passant par les sciences et les langues et ce, durant les vacances de Pâques. De quoi apporter un petit coup de pouce aux jeunes étudiants de l'entité !

Pour y parvenir, nous recherchons des volontaires, prêts à s'investir et à participer à l'aventure.

Si ce projet vous intéresse, nous vous invitons à remettre une proposition motivée avec une présentation de base ainsi que les matières dont vous pourriez vous occuper, auprès de notre service social, à l'Hôtel de Ville, situé à l'Espace 2000 n°3 à 1470 Genappe.

Renseignements :

Justine Servais : 067/79.42.39
justine.servais@genappe.be

MAISON TABURIAUX & FILS

Pompes funèbres • Funérarium
Salle de réception

Tél. 067 77 25 08

pftaburiaux@skynet.be

www.funeraillies-taburiaux.be

2, Rue Dellis

1470 Ways

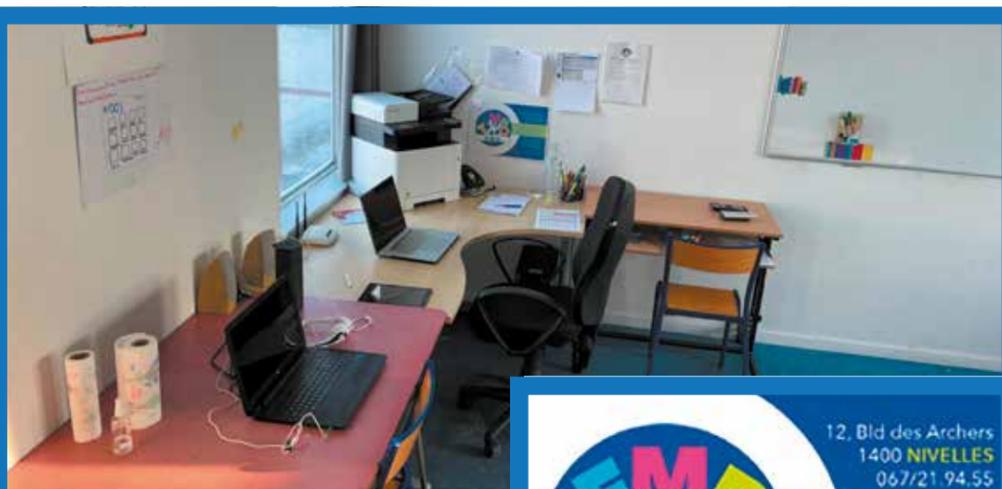
CENTRE FUNERAIRE SNEESSENS

(Entrée par la Plaine Communale)

Rue de Bruxelles, 18 à 1470 Genappe
Rue des Pierrailles à 1470 Genappe

Salle de réception (120 pers.) – Grand parking
Déposez vos condoléances sur www.lesfuneraillies.be

Tél : 067/79.13.03



UN ESPACE NUMÉRIQUE POUR LES JEUNES

Face à la crise sanitaire que notre pays traverse, des demandes et des nouveaux besoins sont apparus dans les familles et pour les jeunes. Cette crise a fait émerger le travail 2.0 et l'importance du numérique afin de maintenir nos liens sociaux, privés, mais aussi scolaires.

Bon nombre de jeunes se sont retrouvés face à la nouveauté de l'école à distance, passant essentiellement par la case « ordinateur ».

C'est ainsi que nous sommes appelés à faire face à l'apparition de la notion de "fracture numérique". En effet, les jeunes et les familles ne sont pas tous égaux devant ce nouveau mode de fonctionnement qui s'impose à nous comme une nouvelle norme.

Afin de pallier au mieux à cette « fracture » l'AMO TEMPO a mis en place un "Espace numérique" dans ses locaux, situés sur l'Espace 2000.

Cet espace offre aux jeunes un lieu, des supports numériques (ordinateurs, tablettes, wifi, imprimante), mais aussi un accompagnement et soutien des intervenants sociaux. Notre espace numérique se met à votre disposition, les lundis et jeudis, de 9h à 15h et les mercredis, de 9h à 12h. Afin de respecter les règles de protection sanitaire, il est indispensable de prendre rendez-vous au préalable au numéro suivant : 0473/99.03.99.

